

CHAPITRE III

SERVICES ANNEXES DES HOPITAUX

SOMMAIRE. — Les bains ; — bains individuels ; — Hydrothérapie. — Quartier ou hôpital spécial d'enfants. — Contagieux. — Tableaux comparatifs ; dimensions, surfaces et cube d'air (services thérapeutiques).
Service des morts. — Nécessités de l'enseignement. — Tableau comparatif.

Nous avons à peu près vu ce qui concerne l'habitation du malade à l'hôpital. Mais il y a encore à son usage un service très important, qu'on classe ordinairement parmi les services généraux, mais qui est bien un service thérapeutique au premier chef : ce sont les *Bains*.

Je vous ai dit que dans chaque salle de malades il y a près de l'office une ou deux baignoires : plutôt deux qu'une : une fixe, une autre mobile, qu'on transporte près du lit du malade. Mais ceci ne vise que les cas urgents ou les malades dont le transport est impossible. En règle générale, les bains se prennent au quartier des bains, soit que le malade puisse y aller à pied ou qu'on l'y transporte.

Le service des bains est ordinairement en double, côté des hommes, côté des femmes, lorsque l'hôpital comporte lui-même les deux sexes. C'est ce que vous pouvez voir dans le plan de l'Hôpital Tenon. Cette dualité est nécessaire pour les

bains proprement dits ; mais pour certaines salles à appareils spéciaux dont l'emploi est assez rare, on peut admettre l'affectation alternative et suivant les heures à chaque sexe. Au surplus, le département des Bains est de ceux qui exigent un

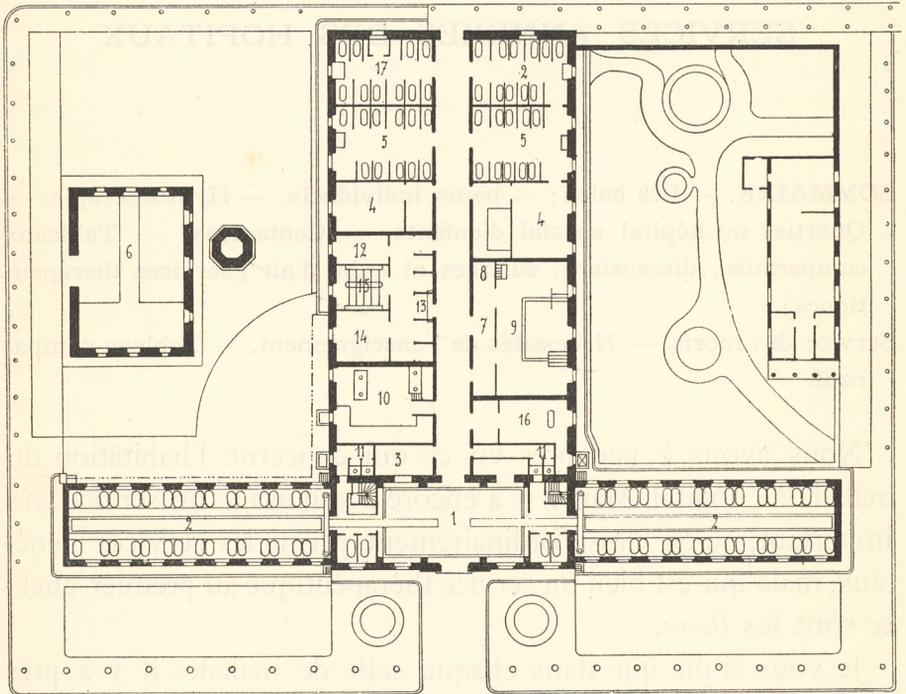


Fig. 829. — Bains de l'hôpital Saint-Louis.

1, entrée. — 2, 2, bains. — 3, lingerie. — 4, salle de frotte (gale). — 5, bains (gale). — 6, usine. — 7, entrée de l'hydrothérapie. — 8, déshabilloirs. — 9, piscine. — 10, hydroféré. — 11, latrines. — 12, douches de vapeur. — 13, déshabilloir. — 14, sudations. — 15, bains de vapeur. — 16, douches locales. — 17, bains du Pavillon Gabrielle.

programme très précis, car les opinions du corps médical sur ce sujet sont très variables : le premier soin de l'architecte doit donc être de réclamer ce programme détaillé. Je me bornerai à vous indiquer à cet égard une installation très complète : les bains de l'Hôpital Saint-Louis (fig. 829), où ce service a une importance toute particulière.

La salle principale ou salle des baignoires, d'une importance variable selon l'établissement, exige une disposition particulière. Il faut que les baignoires soient constamment surveillées, elles ne peuvent donc pas être dans des cabinets de bain. Mais elles peuvent être séparées l'une de l'autre par des rideaux à hauteur d'homme, pourvu que la vue ne soit pas interceptée par rapport au surveillant. Aussi on dispose ordinairement deux rangées de baignoires et un large passage au milieu : c'est à peu près la disposition d'une écurie double. L'alimentation des baignoires se fait par ce passage central, et par les soins des surveillants, car le malade ne doit pas gouverner son bain à son gré.

Cette salle doit être claire, et le mieux est un éclairage bilatéral lorsqu'il est possible. Elle doit être assez élevée pour que la vapeur d'eau ne sature pas trop l'atmosphère; enfin sa construction doit être prévue en raison de l'humidité chaude et de la buée abondante, et aussi pour éviter les refroidissements. Il faut donc de la construction sérieuse, et lorsqu'on peut voûter ces salles en véritables voûtes de maçonnerie, c'est certainement le mieux. Le sol, les parois doivent être imperméables et faciles à laver. Il faut donc un sol en asphalte ou ciment, ou mieux en grès cérame, et des murs garnis de revêtements céramiques ou de stucs, ou tout au moins de peinture renouvelée aussi souvent qu'il sera nécessaire.

A côté de cette salle, il faut quelques pièces pour les bains spéciaux, notamment les bains sulfureux; la surveillance doit en être facile au moyen de parties vitrées. Le service des bains est plus ou moins important selon les hôpitaux; c'est surtout dans les établissements où sont plus spécialement traitées les maladies de la peau, tels que l'Hôpital Saint-Louis, que les bains comportent de nombreuses subdivisions. Ce sont là des questions de programme, car pour tout cela, piscine, douches, fumi-

gations, douches de vapeur, étuve, il n'y a pas d'autre recommandation à faire que ce qui a été dit à propos de toute salle de bain : imperméabilité des murs, écoulement assuré des eaux répandues, température constante. Seule, l'étuve appelle une prescription spéciale : tout y doit être en ciment, murs, voûtes et gradins; il n'y a pas de fenêtre, un seul jour du haut, hermétique.

Tout cet ensemble comporte de nombreux accessoires : en premier lieu la chaufferie, si elle n'est pas commune avec d'autres services. Ce sera un local, le plus souvent en sous-sol,

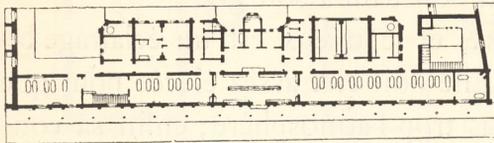


Fig. 830. — Bains externes de l'Hôpital Bichat.

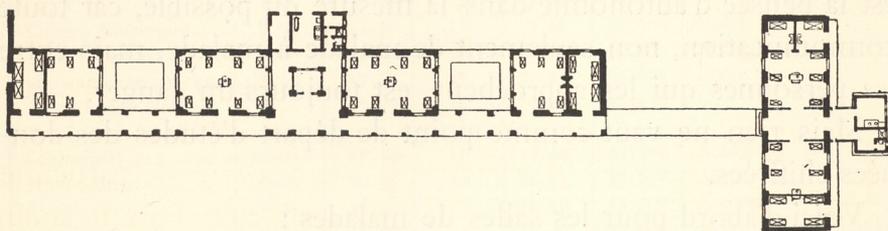
où seront les appareils de chauffage de l'eau : je n'ai rien de particulier à en dire. Puis il faudra des vestiaires ou dépôts de linge, des armoires-étuves pour le chauffer, des cabinets d'aisances. Enfin des cabinets pour la surveillante et le médecin compléteront ce service. Il y a d'ailleurs dans plusieurs hôpitaux des services de bains externes. Ainsi, à l'Hôpital Bichat, il a été fait dans ce but une installation assez complète (fig. 830). Comme éléments, cela ne diffère pas de ce que nous venons de voir pour les bains internes.

Nous avons passé la revue de tout ce qui constitue dans un hôpital les services thérapeutiques. Ce que je vous en ai dit s'applique surtout aux hôpitaux d'adultes : j'aurais cependant quelques particularités à vous signaler en ce qui concerne les hôpitaux d'enfants.

Là encore il y aura la division en services médicaux et services chirurgicaux ; à cet égard, la composition ne variera pas

sensiblement. Ici encore, dans les salles de malades, les lits d'enfants sont généralement disposés à raison de deux par trumeau. Je vous ai donné plus haut des indications à ce sujet.

Comme programme, l'hôpital d'enfants a une plus large part à faire aux maladies contagieuses. Il faut des pavillons spéciaux pour ces diverses maladies : on trouvera donc les pavillons des rubéoleux, des scarlatineux, des typhiques, surtout des diphtériques (fig. 831). Chacun de ces pavillons devant être traité



831. — Service d'isolement de l'Hôpital des enfants assistés.

ainsi que nous l'avons vu pour les salles de malades, mais en plus avec des chambres d'isolement.

Précédant tout ce service des contagieux — lequel devra être bien à part dans la composition — il faut un pavillon qu'on appelle pavillon des *douteux*, comprenant, suivant l'importance de l'hôpital, un nombre variable de salles. C'est un service d'observation : du moment où la nature de la maladie apparaît nettement, l'enfant est évacué sur le pavillon qui doit le recevoir. Naturellement, si tous les douteux étaient ensemble sans aucune précaution, ils se communiqueraient réciproquement les maladies dont ils peuvent avoir le germe. Il faut donc un isolement qui est obtenu par la division des salles en loges ou stalles, avec paroi vitrée sur le corridor central. Les dépendances comme ci-dessus.

La disposition des salles de diphtériques sera la même : stalles vitrées et corridor de surveillance au milieu. A l'extré-

mité du pavillon on dispose un dortoir des convalescents. Les dépendances du pavillon des diphthériques sont importantes : outre l'office, la salle de bains, les cabinets d'aisances, le linge sale, il doit y avoir un cabinet spécial pour l'interne, un pour la surveillante; un logement de la surveillante en chef, des chambres pour les infirmières; enfin, une petite salle d'opérations avec ses accessoires.

Ce qui doit guider dans l'étude des pavillons de contagieux, est la pensée d'autonomie dans la mesure du possible, car toute communication, non seulement de malade à malade, mais entre les personnes qui les approchent, est toujours un danger.

Mais rien ne vaut comme point de départ d'études des données chiffrées.

Voici d'abord pour les salles de malades :

1° (ANCIENS HOPITAUX) SERVICES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

HOPITAL	LARGEUR de la salle	LONGUEUR de la salle	NOMBRE de lits	SUPERFICIE par lit	CUBE par lit (haut. 5 ^m)	OBSERVATIONS DISPOSITION DES LITS
SAINTE-ANTOINE.....	7.60	20.00	20	7.60	38.00	Accouplés.
id.	3.50	24.50	14	6.12	30.600	Adossés, un seul rang de lits.
ENFANTS MALADES.....	6.20	31.50	40	4.88	24.400	Accouplés.
id.	6.00	18.50	22	5.05	25.250	Les lits sans correspondance avec les trumeaux.
id.	6.00	6.50	8	4.88	24.400	
id.	6.00	6.50	10	3.90	19.500	Accouplés.
SAINTE-LOUIS.....	7.00	40.50	32	8.85	44.250	3 par trumeaux.
id.	7.50	27.60	22	9.41	47.00	Accouplés.
LAENNEC (anciens Incu- rables).....	7.50	31.00	30	7.75	38.750	id.
NECKER.....	8.10	46.00	43	8.66	43.300	Accouplés.
PITIÉ.....	10.00	18.00	20	9.00	45.000	Accouplés.
id.	10.00	30.50	28	10.89	54.450	id.
id.	9.50	17.00	18	8.97	44.850	Irrégulier.
COCHIN.....	7.60	18.00	14	9.77	48.850	Isolés.
LARIBOISSIÈRE.....	9.20	37.60	32	10.81	54.000	Accouplés.
id. petites salles	5.00	15.00	10	7.50	37.500	Quelconque.
SAINTE-EUGÈNE.....	8.00	20.50	20	8.20	41.000	Accouplés.
id.	4.50	17.50	11	7.16	35.800	Une seule rangée de lits accouplés.

HOPITAL	LARGEUR DE LA SALLE	LONGUEUR DE LA SALLE	NOMBRE DE LITS	SUPERF. PAR LIT	CUBE D'AIR PAR LIT (H. 5 m.)	OBSERVATIONS ET DISPOSITION DES LITS	
SAINTE-ANTOINE.....	8.30	20.50	20	8.50	42.500	Accouplés.	
id. isol. varioleux	7.00	29.50	28	7.375	36.875	id.	
id. id.	5.20	23.50	20	6.11	30.550		
(inoccupés sauf épidémie)							
SAINTE-LOUIS (Isolement varioleux.....)	6.75	27.00	26	7.01	35.050	Constructions légères. En cas d'épidémie.	
id. id.	6.75	13.00	12	7.31	36.550		
SAINTE-LOUIS, baraque.	7.00	28.20	30	6.58	32.900		
id. isolés.....	7.00	12.50	12	7.50	36.500		
Chambres d'isolement..	3.50	3.00	2	5.05	25.250		
	3.50	9.00	4	7.87	39.350		
COCHIN (chirurgie)....	8.00	14.50	12	9.66	48.300	Isolés.	
id. (médecine)....	7.00	29.00	30	6.73	38.65	Accouplés.	
id. femmes en couches.	7.50	17.50	10	13.125	65.625	Isolés.	
id. chirurgie femmes..	7.75	15.00	12	9.69	48.450	id.	
BEAUJON (médecine et chirurgie).....	10.00	17.50	16	10.94	54.700	Accouplés.	
HOTEL-DIEU.....	9.00	30.75	24	11.53	57.650	Accouplés.	
TENON	8.25	28.00	22	10.50	52.500	Accouplés.	
id. petites salles....	5.50	8.00	4	11.00	55.000	un seul rang, accouplés.	
id. isolements.....	8.00	15.50	16	7.75	38.750	Accouplés.	
id. maternités.....	3.75	4.00	1 lit 1 berceau	15.00	75.000		
BROUSSAIS (baraquement sans étage), chirurgie)	7.00	27.00	28	6.75	38.750	Accouplés.	
id. médecine.....	7.00	20.00	20	7.00	35.000		
id.	5.00	7.00	6	5.83	29.150	une seule grande fenêtre	
BICHAT.....	7.00	30.00	24	8.75	43.750	id. (const. sur un bastion).	
MAISON BAUDELOQUE (Maternité)	Dortoirs de femmes enceintes..	7.50	23.50	20	8.81	44.000	Isolés.
	Accouchées.....	7.50	20.00	16 lits 16 berceaux	9.37	46.850	id.
	Femmes en couches.....	4.00	14.00	5	11.20	56.000	Un seul rang.
	Chambres isolées	4.00	4.50	1	18.00	90.000	
	Salle d'accouchement.....	6.50	9.00	2	29.75	144.250	Les lits au milieu de la salle
	Femmes enceintes..	8.00	11.20	10	8.96	45.800	Fenêtres sur le petit côté
	Nourriceries ...	8.00	11.20	10 lits 10 berceaux	8.96	45.800	
	Femmes accouchées	8.00	11.20	10 lits 10 berceaux	8.96	45.800	
	ENFANTS ASSISTÉS						
	Nourricerie.....	4.75	10.00	4 lits 8 berceaux	11.875	59.375	Isolés.
Isolements.....	6.00	9.00	8 lits	6.75	33.750	id.	
FORGES (Seine-et-Oise).							
Enfants malades.....	6.50	14.50	16	5.88	29.900	Accouplés.	
	6.50	10.50	12	5.69	28.450	id.	
MAISON DUBOIS.....	4.00	3.00	1	12.00	60.000		

Voici maintenant quelques exemples applicables aux salles de bains :

HOPITAL	LARGEUR DE LA SALLE	LONGUEUR DE LA SALLE	NOMBRE DE BAIGNOIRES	SUPERFICIE PAR BAIGNOIRE	DISPOSITION
LARIBOISIÈRE.....	7.00	6.50	10	4.55	Vis-à-vis.
TENON.....	7.00	13.00	20	4.55	En stalles.
SAINT-LOUIS.....	6.00	22.00	30	4.40	Vis-à-vis.
id. bains pour la gale....	6.00	8.00	10	4.80	Stalles séparées.
SAINT-ANTOINE.....	6.50	25.00	26	4.00	Vis-à-vis.
id. bains en cabines.....	1.50	2.50	1	3.75	
SAINTE-EUGÉNIE.....	10.00	10.00	30	3.33	4 rangs.
ENFANTS MALADES.....	10.00	8.00	24	3.33	id. 2 par deux.
MATERNITÉ.....	5.50	6.00	{ 5 baignoires 1 douche }	5.50	Vis-à-vis.
FORGES (enfants).....	5.50	8.00	12	3.66	id.

Vous pouvez tirer de ces tableaux plusieurs conclusions; d'abord, vous le voyez, le cube d'air de 50 mètres que la théorie admet comme un minimum est rarement atteint, et dans l'ordre chronologique il faut arriver à la construction de Lariboisière pour le rencontrer. Ai-je besoin de vous dire que c'est la cherté du terrain et des constructions qui en est cause?

Dans les constructions les plus récentes, et qui sont naturellement le plus au courant des progrès, vous remarquerez — en laissant de côté les hôpitaux d'enfants qui échappent à la comparaison — que les cubes d'air les plus considérables sont obtenus dans les services de femmes en couches, et dans des services de chirurgie. C'est que, comme vous le savez, c'est dans ces services que les infections purulentes ont fait le plus de ravages.

Rappelez-vous enfin que je vous donne ces renseignements comme des faits et rien que des faits. N'allez pas croire que tout ce qui se trouve dans ces tableaux fasse autorité. Vous y trouverez au contraire des exemples très fâcheux des restes d'un

passé qu'on ne peut, faute de ressources, faire disparaître d'un seul coup, mais qu'on s'attache à remplacer petit à petit. D'ailleurs, en architecture, il n'y a pas de formules ni de recettes : les exemples ci-dessus, s'ils paraissent heureux, peuvent perdre toute leur valeur par suite d'une disposition inintelligente, et réciproquement. Ne retenez donc de cela qu'une sorte de moyenne vous montrant à peu près ce qui se fait aujourd'hui.

Cependant le malade a passé à l'hôpital le temps voulu ; il en sort. S'il est guéri, ou convalescent, ne nous en occupons plus : il rentre à sa maison, ou va passer quelque temps dans un asile de convalescence. Mais trop souvent le séjour à l'hôpital a un autre épilogue, et c'est au *service des morts* que je dois maintenant vous conduire.

Pour bien comprendre les nécessités de ce service, il faut se rappeler que l'hôpital, en même temps qu'un lieu de traitement pour les malades, est un lieu d'études pour les médecins. Et lorsque le traitement n'a plus de raison d'être, l'étude reste seule : le service des morts est à la fois un service de science, d'état civil, et enfin un service religieux.

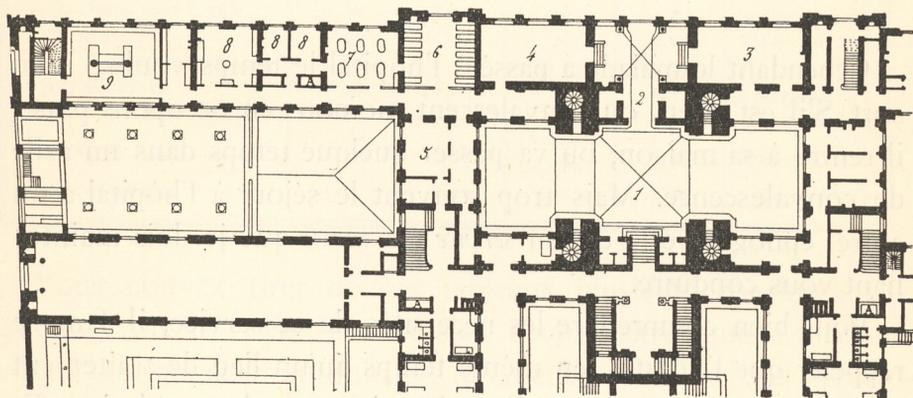
Ainsi, prenons pour exemple l'Hôtel-Dieu, où pour des raisons spéciales ce service est traité avec toute l'ampleur désirable. Dans la rubrique du plan, il est placé dans le bâtiment dit : « Bâtiment des morts et de la Faculté » (fig. 832), contigu avec la Cour des convois et le groupe de la chapelle, à l'usage des familles. C'est que de nombreux convois partent en effet de là, et qu'ils doivent pouvoir se former avec décence ; mais le corps n'est livré au service des pompes funèbres que lorsque le service médical — à l'Hôtel-Dieu, la Faculté — n'a plus à le retenir.

La légende du plan comprend donc deux parties distinctes :

1° Bâtiment des morts et de la Faculté : service des morts — dépôt des morts — salle d'autopsie — service du corps médical — laboratoire de la Faculté ;

2° Convois : entrée de voitures — salle d'attente — chapelle des morts.

Il faut toujours que ce service soit installé dans une partie



832. — Service des morts et de la Faculté à l'Hôtel-Dieu.

1, cour des convois. — 2, entrée des voitures. — 3, chapelle des morts. — 4, salle d'attente. — 5, service des morts. — 6, dépôt des morts. — 7, salle d'autopsie. — 8, service du corps médical. — 9, laboratoire de la Faculté. — A,A, ascenseurs hydrauliques.

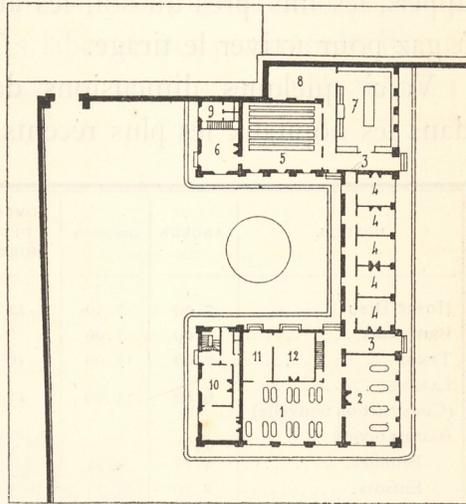
retirée et discrète de l'hôpital ; surtout, il est indispensable qu'il ait une entrée spéciale sur quelque rue secondaire, afin d'éviter aux malades la vue des convois souvent nombreux. Plus l'endroit sera retiré, abrité par des arbres, mieux cela vaudra ; et si je vous montre la disposition de l'Hôtel-Dieu, c'est pour vous donner l'idée des besoins, et non pour vous faire voir une solution : le plan de l'Hôtel-Dieu, très ingénieux, très habile, était d'avance compromis par l'idée fautive adoptée en haut lieu, de faire un grand hôpital sur un terrain beaucoup trop petit, et par conséquent un hôpital sans espaces, sans jardins, sans aération des bâtiments.

A l'Hôtel-Dieu, le rattachement direct de ce service à la Faculté a conduit à une composition particulière. Mais dans tout hôpital, et sous réserve de la proportion générale, nous trouverons à peu près les mêmes dispositions. Ainsi, par exemple, à l'hôpital Laennec où le service des morts a été l'objet d'une addition récente (fig. 833) dans les conditions de discrétion qu'on recherche en pareille matière.

Si le plan général de l'hôpital comporte une chapelle, qui soit en même temps la chapelle des vivants et des morts, il faut que le service des morts en soit rapproché, tout en étant toujours dans une partie cachée de l'ensemble. Mais lors même que l'hôpital possède une chapelle, il vaut mieux qu'il y ait en plus une chapelle des morts dans l'enceinte du service des morts. Cette petite chapelle est naturellement fort simple : c'est en réalité une pièce à rez-de-chaussée, munie d'un autel. Et pourtant, dans son exiguïté, elle se prêterait aux inspirations les plus généreuses de l'artiste.

Voyons maintenant le détail des différentes salles de ce service.

La salle du dépôt des morts doit être vaste, bien aérée. Le mieux est qu'elle ait des fenêtres sur les deux faces, à 3 mètres environ du sol. Tout doit y être imperméable, car il s'y fait de



833. — Service des morts à l'Hôpital Laennec.

1, dépôt des morts. — 2, salles d'autopsie. — 3, vestibules. — 4, 4, laboratoires. — 5, salle de cours. — 6, cabinet de professeurs. — 7, musée. — 8, dépôt. — 9, cabinets d'aisances. — 10, logement du gardien. — 11, mise en bière. — 12, pièce de réunion des familles.

fréquents lavages. Le sol est en ciment, ou en carreaux cérames, avec pentes et caniveaux aboutissant à des syphons.

Les corps sont déposés sur des tables basses, qu'on fait maintenant en ardoise épaisse. Chaque table — qu'on appelle *lit* — est séparée des autres et du passage central par des rideaux.

Indépendamment de l'aération par les fenêtres, il y a des appels, les uns près du sol, les autres au plafond, avec brûleurs à gaz pour activer le tirage.

Voici quelques dimensions des salles de dépôt des morts dans les hôpitaux les plus récents :

HOPITAL	LARGEUR	LONGUEUR	NOMBRE DES MORTS	SURFACE PAR MORT	DISPOSITION
HOTEL-DIEU	7.00	7.50	12	4.37	Vis-à-vis.
BROUSSAIS.....	7 00	7.00	6	8.16	Vis-à-vis, stalles non contiguës.
TENON.....	7.00	11.00	16	4.81	Vis-à-vis.
LAENNEC..... (Construction nouvelle)	6.60	11.00	13	5.58	Vis-à-vis, par tables accouplées.
BAUDELOCQUE					
Femmes.....	4.75	4.75	3	7.52	Un seul rang.
Enfants.....	2.50	4.75	3	3.96	id.
BICHAT.....	5.10	4.00	6	3.60	Vis-à-vis.

La salle des autopsies doit être assez vaste, très claire et très aérée. Les corps sont déposés sur des tables autour desquelles on doit pouvoir circuler. Rarement leur nombre dépasse deux, si ce n'est dans les grands hôpitaux. L'éclairage a lieu par des fenêtres assez élevées; mais, s'il peut se compléter par un jour du haut, ce n'en est que mieux.

Le sol est formé de caillebottis en bois, sur cuvette en ciment avec écoulement des eaux de lavage. Il faut des lavabos pour les personnes, et des auges en ciment pour le lavage des pièces anatomiques, sans préjudice de canalisations avec raccords en caoutchouc, permettant le lavage direct sur la table d'autopsie elle-même.

Les murs doivent être imperméables, et sont ordinairement revêtus de glaces brutes jusqu'à 1^m 50 environ de hauteur.

Les autopsies se font parfois la nuit, en cas d'urgence; il faut donc un éclairage électrique puissant.

Quant aux laboratoires, c'est une création demandée par les médecins et réalisée dans les hôpitaux les plus modernes. Le plus souvent, il y a un laboratoire où plusieurs savants peuvent travailler; parfois quelques petits laboratoires personnels. Ils ne diffèrent pas de ce que nous avons vu à propos des édifices d'enseignement supérieur.

